

La parution de ce procès-verbal est autorisée conditionnellement à la réserve suivante : Le procès-verbal sera approuvé lors de la séance du 21 janvier 2019 et signé par le greffier et le maire ou la personne qui présidera cette séance.

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE D'ACTON VALE

S.E.  
2018-12-17

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du conseil de la Ville d'Acton Vale tenue à l'Hôtel de Ville d'Acton Vale, lundi le dix-septième jour du mois de décembre de l'an deux mille dix-huit à dix-neuf heures (19:00) et à laquelle sont présents :

Monsieur Yves Arcouette, conseiller district no. 1  
Madame Suzanne Ledoux, conseillère district no. 2  
Monsieur Raymond Bisaillon, conseiller district no. 3  
Madame Annie Gagnon, conseillère district no. 4  
Monsieur Bruno Lavallée, conseiller district no. 5

formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Éric Charbonneau

Madame Nathalie Ouellet, OMA, directrice générale et Madame Claudine Babineau, OMA, greffière, assistent également à cette séance.

La conseillère Pierrette Lajoie a motivé son absence.

Monsieur le maire mentionne la présence de la trésorière et la remercie ainsi que la directrice générale, les cadres et les membres du conseil pour le travail effectué lors de l'élaboration du budget 2019.

#### **LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION ET DÉPÔT DU CERTIFICAT DE SIGNIFICATION.**

La greffière dépose au conseil le certificat de signification attestant que tous les membres du conseil ont reçu l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire et monsieur le maire fait la lecture de l'avis de convocation, lequel est ci-après reproduit :

Acton Vale, le 03 décembre 2018

#### AVIS DE CONVOCATION

Par la présente, vous êtes convoqué (e) à une séance extraordinaire qui aura lieu lundi, le **17 décembre 2018 à 19 h** à l'Hôtel de Ville afin de traiter les items suivants :

1. Acceptation de l'ordre du jour.

2. Dépôt des prévisions budgétaires pour l'année 2019.

**... PÉRIODE DE QUESTIONS.**

3. Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2019.
4. Dépôt et adoption du programme triennal des dépenses en immobilisations
5. Résolution pour autoriser la publication dans le journal La Pensée de Bagot, de l'analyse des recettes, des dépenses et affectations 2019.
6. Levée de la séance

Claudine Babineau, OMA  
Greffière

Rs.2018-12-429

**ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR.**

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu d'accepter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 17 décembre 2018.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES PAR LE MAIRE.**

Monsieur le maire Éric Charbonneau présente les prévisions budgétaires de la Ville d'Acton Vale pour l'année financière 2019 et remercie la trésorière, madame Sylvie Guay, la directrice générale, madame Nathalie Ouellet pour son excellent travail lors de l'élaboration du budget 2019.

**.....PÉRIODE DE QUESTIONS.**

Suite à la présentation des prévisions budgétaires, monsieur le maire invite les personnes présentes à poser des questions.

.....Aucune question n'est formulée.

Rs.2018-12-430

**ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2019.**

La conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyée par la conseillère Annie Gagnon et il est résolu d'adopter les prévisions budgétaires pour l'année d'imposition 2019 telles que présentées par le maire.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2018-12-431

**DÉPÔT ET ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS.**

Conformément à l'article 473 de la Loi sur les cités et villes, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu d'adopter le programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2019, 2020 et 2021 tel que présenté.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2018-12-432

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER LA PUBLICATION DE L'ANALYSE DES REVENUS, DES DÉPENSES, DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES AINSI QUE LES AFFECTATIONS 2019 DANS LE JOURNAL LA PENSÉE.**

Le conseiller Raymond Bisailon propose, appuyé par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu de publier dans le journal La Pensée l'analyse des revenus, des dépenses, des activités financières ainsi que les affectations pour l'exercice 2019, et ce, conformément à l'article 474.3 de la Loi sur les cités et villes.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Le conseiller Bruno Lavallée propose et il est unanimement résolu de lever la séance à dix-neuf heures et huit minutes (19:08).

Éric Charbonneau  
Maire

Claudine Babineau, OMA  
Greffière